

À retenir

- . Au 1^{er} janvier 2019, **374 070** personnes résident dans l'Aude
- . La population augmente de + 0,4 % par an, rythme plus faible qu'entre 2008 et 2013 (+ 0,9 %)
- . Le département reste attractif, avec des arrivées supérieures aux départs constituant le moteur de la croissance de la population
- . La population augmente principalement à l'est, le long du littoral méditerranéen, et sur l'axe Narbonne-Carcassonne-Castelnaudary
- . La population de l'agglomération de Narbonne, principale commune du département, croît fortement alors que celle de Carcassonne est relativement stable

Avec 374 070 habitants au 1^{er} janvier 2019, l'Aude est le 6^e département d'Occitanie, derrière la Haute-Garonne, l'Hérault, le Gard, les Pyrénées-Orientales, le Tarn et devant l'Aveyron. Dans la région, c'est le département le moins peuplé du littoral. Au niveau national, l'Aude occupe la 63^e place des départements français, entre la Haute-Vienne et les Deux-Sèvres. Le socle urbain s'organise autour des deux agglomérations (unités urbaines) de Narbonne (55 516 habitants) et de Carcassonne (47 791 habitants) ainsi qu'autour de trois agglomérations de plus de 10 000 habitants : Castelnaudary, Lézignan-Corbières et Limoux.

La population augmente le long du littoral méditerranéen et sur l'axe Narbonne-Carcassonne-Castelnaudary

Dans le département de l'Aude, la population croît entre 2013 et 2019, grâce à un excédent migratoire (+ 0,6 % par an) qui fait plus que compenser le déficit naturel (- 0,2 % par an). La démographie est particulièrement dynamique dans les communes du littoral méditerranéen ainsi que le long de l'axe Narbonne-Carcassonne-Castelnaudary et dans les communes à la frontière de l'Hérault. À l'inverse, la population diminue au sud de Carcassonne, dans les communes situées entre l'Ariège et les Pyrénées-Orientales.

Alors que la population croît nettement dans l'agglomération de Narbonne (+ 0,8 % par an), elle stagne dans celle de Carcassonne. L'excédent migratoire de l'agglomération de Narbonne (+ 1,0 % par an) est le moteur de son accroissement démographique, le solde naturel étant quasiment nul. Pour Carcassonne, les deux composantes sont chacune à l'équilibre.

La population progresse dans l'agglomération de Castelnaudary sur la période 2013-2019 (+ 1,1 % par an), grâce à des arrivées plus nombreuses que les départs. Elle est quasiment stable dans les agglomérations de Limoux et de Lézignan-Corbières, le déficit naturel effaçant l'excédent migratoire.

Essoufflement de la dynamique dans le département mais pas dans les principales agglomérations

Dans l'Aude, comme en Occitanie et en France métropolitaine, la croissance démographique ralentit. Elle passe de + 0,9 % par an entre 2008-2013 à + 0,4 % par an entre 2013-2019. Cet essoufflement s'explique par l'apparition d'un déficit naturel combinée à une diminution de l'excédent migratoire.

La croissance de la population de l'agglomération de Narbonne ne décélère pourtant pas, passant de + 0,7 % par an entre 2008 et 2013 à + 0,8 % par an entre 2013 et 2019. Cette dynamique se maintient grâce au renforcement de l'attractivité du territoire, le solde migratoire passant de + 0,6 % par an à + 1,0 % par an. La population augmente fortement dans l'agglomération de Castelnaudary, après une période de stabilité (+ 1,1 % contre - 0,1 %). Dans celle de Carcassonne, la population cesse de diminuer (+ 0,1 % après - 0,4 %). À l'inverse, elle n'augmente plus dans les agglomérations de Limoux et de Lézignan-Corbières.

Les aires d'attractions des villes audoises¹

L'Aude compte cinq aires d'attraction des villes dont la commune centre est dans le département. Ces aires hébergent 330 967 habitants, pas tous audois, puisque l'aire de Narbonne empiète sur le département voisin, en intégrant quatre communes de l'Hérault.

Entre 2013 et 2019, les aires de Narbonne, Carcassonne, Port-la-Nouvelle et Castelnaudary gagnent de la population alors que l'aire de Limoux reste stable. Comme les agglomérations, les aires d'attraction de Narbonne et de Castelnaudary sont les plus dynamiques avec des taux de croissance respectivement de + 0,7 % par an et + 0,5 % par an.

La population continue d'augmenter dans l'aire de Castelnaudary au même rythme sur la période récente (2013-2019) que lors de la période précédente (2008-2013). La croissance s'accélère dans celle de Port-la-Nouvelle. Par contre, l'augmentation de la population ralentit dans les aires de Narbonne et de Carcassonne et s'arrête dans l'aire de Limoux.

Avertissements

- Afin d'améliorer la prise en compte de la multi-résidence, notamment des enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. L'évolution de population mesurée entre 2013 et 2019 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire, inférieur à 0,1 % par an.
- La somme des deux composantes du taux d'évolution annuel (solde naturel et solde migratoire) peut différer du taux d'évolution total en raison des arrondis.

¹ Cf. définition : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>

- La situation sanitaire avait conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement de 2021. La méthode de calcul des populations annuelles a donc été adaptée, et les évolutions mesurées sur la dernière période doivent être analysées avec un pas de six ans (ici 2013-2019). La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire et du solde naturel sur des périodes de durées différentes (cinq ans pour 2008-2013, six ans pour 2013-2019) n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.

Population municipale au 1^{er} janvier 2019 et évolution annuelle moyenne entre 2013 et 2019

	Population 2019	Population 2013	Évolution annuelle moyenne 2013-2019 (%)		
			Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Aude	374 070	364 877	+ 0,4	- 0,2	+ 0,6
Occitanie	5 933 185	5 683 878	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,7
France métropolitaine	65 096 768	63 697 865	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (1)					
Narbonne (2)	154 437	148 437	+ 0,7	- 0,2	+ 0,8
Carcassonne	124 273	122 236	+ 0,3	- 0,1	+ 0,3
Castelnaudary	27 294	26 470	+ 0,5	- 0,1	+ 0,6
Limoux	19 168	19 228	- 0,1	- 0,5	+ 0,4
Port-la-Nouvelle	5 795	5 644	+ 0,4	- 0,9	+ 1,3
Principales unités urbaines du département (top 5)					
Narbonne	55 516	52 802	+ 0,8	- 0,1	+ 1,0
Carcassonne	47 791	47 602	+ 0,1	+ 0,0	+ 0,0
Castelnaudary	13 546	12 717	+ 1,1	- 0,4	+ 1,4
Limoux	12 769	12 883	- 0,1	- 0,7	+ 0,5
Lézignan-Corbières	11 317	11 223	+ 0,1	- 0,3	+ 0,5
Principales communes du département (top 10)					
Narbonne	55 516	52 802	+ 0,8	- 0,1	+ 1,0
Carcassonne	46 825	46 724	+ 0,0	+ 0,0	+ 0,0
Castelnaudary	12 187	11 476	+ 1,0	- 0,4	+ 1,4
Lézignan-Corbières	11 317	11 223	+ 0,1	- 0,3	+ 0,5
Limoux	10 012	10 166	- 0,3	- 0,8	+ 0,6
Coursan	5 825	5 988	- 0,5	- 0,2	- 0,3
Port-la-Nouvelle	5 795	5 644	+ 0,4	- 0,9	+ 1,3
Sigean	5 533	5 434	+ 0,3	- 0,1	+ 0,5
Trèbes	5 502	5 410	+ 0,3	- 0,2	+ 0,5
Gruissan	5 087	4 750	+ 1,1	- 0,7	+ 1,8

(1) Dont la commune centre est dans le département

(2) Y compris les communes d'un autre département

Source : Insee, recensements de la population, état civil

Évolutions annuelles moyennes sur les périodes 2013-2019 et 2008-2013

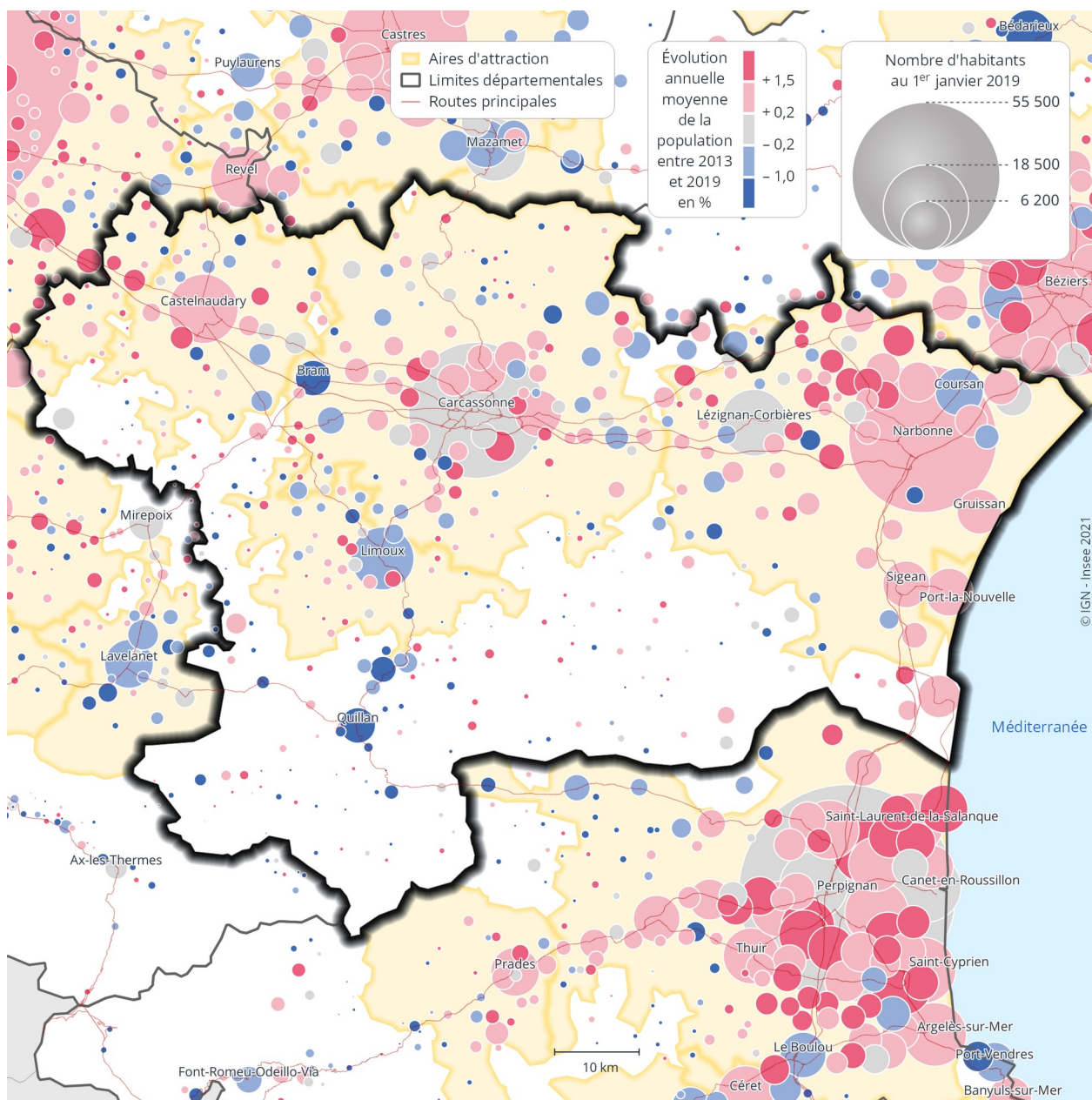
	Évolution annuelle moyenne 2013-2019 (%)			Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (%)		
	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Aude	+ 0,4	- 0,2	+ 0,6	+ 0,9	- 0,0	+ 0,9
Occitanie	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,7	+ 1,0	+ 0,2	+ 0,8
France métropolitaine	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,1
Aire d'attraction des villes (1)						
Narbonne (2)	+ 0,7	- 0,2	+ 0,8	+ 1,3	+ 0,0	+ 1,3
Carcassonne	+ 0,3	- 0,1	+ 0,3	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,6
Castelnaudary	+ 0,5	- 0,1	+ 0,6	+ 0,5	+ 0,1	+ 0,4
Limoux	- 0,1	- 0,5	+ 0,4	+ 0,5	- 0,4	+ 0,9
Port-la-Nouvelle	+ 0,4	- 0,9	+ 1,3	+ 0,1	- 0,6	+ 0,7
Principales unités urbaines du département (top 5)						
Narbonne	+ 0,8	- 0,1	+ 1,0	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,6
Carcassonne	+ 0,1	+ 0,0	+ 0,0	- 0,4	+ 0,2	- 0,6
Castelnaudary	+ 1,1	- 0,4	+ 1,4	- 0,1	- 0,2	+ 0,1
Limoux	- 0,1	- 0,7	+ 0,5	+ 0,7	- 0,6	+ 1,3
Lézignan-Corbières	+ 0,1	- 0,3	+ 0,5	+ 2,4	- 0,2	+ 2,6
Principales communes du département (top 10)						
Narbonne	+ 0,8	- 0,1	+ 1,0	+ 0,7	+ 0,1	+ 0,6
Carcassonne	+ 0,0	+ 0,0	+ 0,0	- 0,4	+ 0,2	- 0,6
Castelnaudary	+ 1,0	- 0,4	+ 1,4	- 0,1	- 0,2	+ 0,1
Lézignan-Corbières	+ 0,1	- 0,3	+ 0,5	+ 2,4	- 0,2	+ 2,6
Limoux	- 0,3	- 0,8	+ 0,6	+ 0,8	- 0,7	+ 1,5
Coursan	- 0,5	- 0,2	- 0,3	- 0,4	- 0,2	- 0,3
Port-la-Nouvelle	+ 0,4	- 0,9	+ 1,3	+ 0,1	- 0,6	+ 0,7
Sigean	+ 0,3	- 0,1	+ 0,5	+ 1,0	+ 0,1	+ 0,9
Trèbes	+ 0,3	- 0,2	+ 0,5	- 0,4	+ 0,0	- 0,5
Gruissan	+ 1,1	- 0,7	+ 1,8	+ 1,5	- 0,3	+ 1,8

(1) Dont la commune centre est dans le département

(2) Y compris les communes d'un autre département

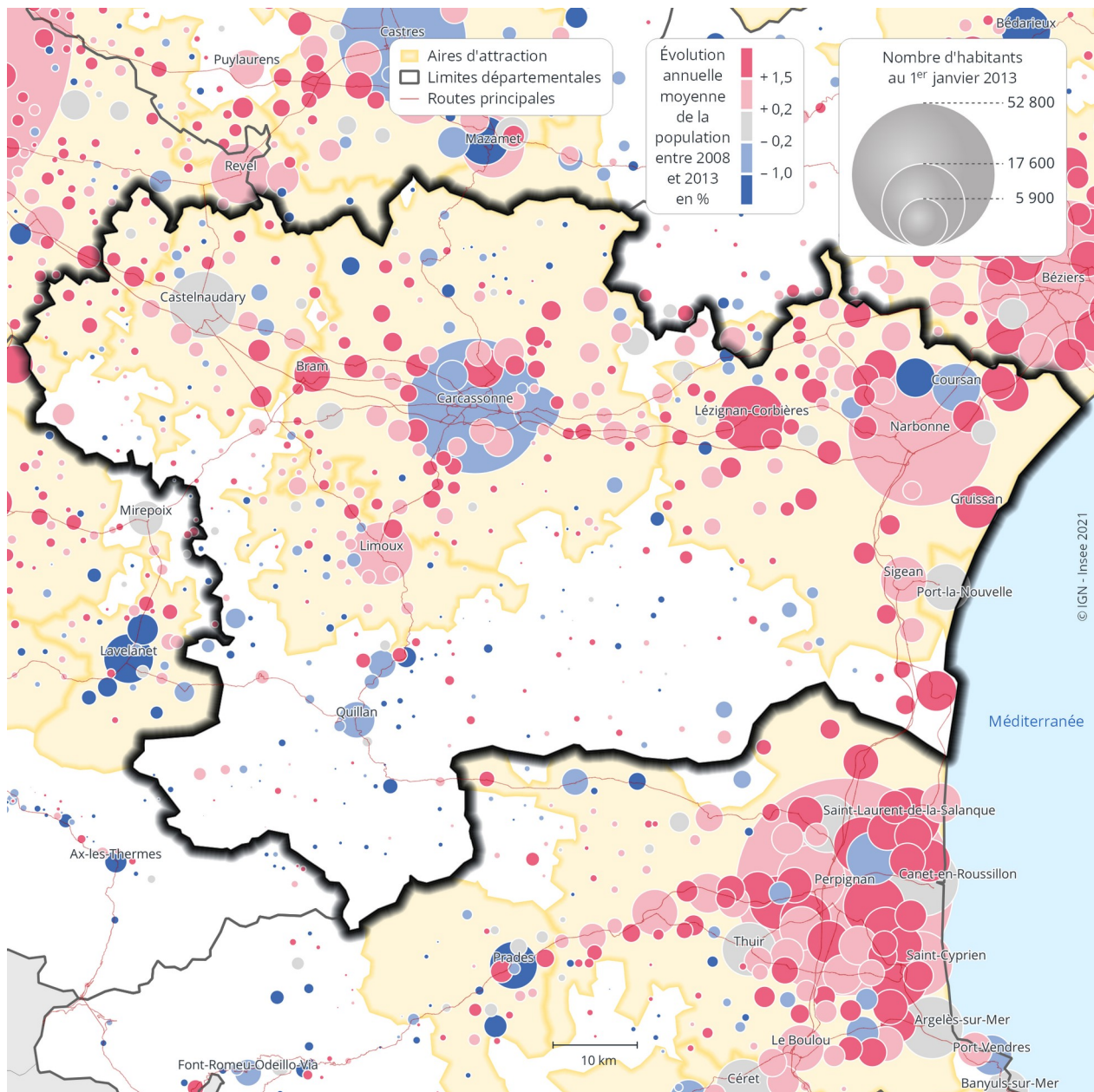
Source : Insee, recensements de la population, état civil

Population municipale au 1^{er} janvier 2019 et évolution annuelle moyenne entre 2013 et 2019



Source : Insee, recensements de la population

Population municipale au 1^{er} janvier 2013 et évolution annuelle moyenne entre 2008 et 2013



Source : Insee, recensements de la population